
Registre des Procès-Verbaux des Réunions de la Délégation Cantonale. 5ème Canton de Rouen.

Numéro d'inventaire : 1982.00191

Type de document : manuscrit, tapuscrit

Date de création : 1938

Description : Cahier à couverture noire.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 172 mm

Notes : 1934 à 1938.

Mots-clés : Gestion des établissements d'enseignement

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Rouen

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Seine-Maritime, Rouen

Reunion du 10 Mars 1934

Registre des Procès-Verbaux
des Réunions de la
Délégation Cantonale

— . —

5^{ème} Canton de Rouen

— . —

Réunion du 10 Mars 1934

La Délégation Cantonale s'est réunie le 10 Mars 1934, au lieu ordinaire de ses séances 12 rue de Crosne, sous la présidence de M. Campard Président.

Étaient présents :

Madame Amand

Messieurs Campard, Courtillot, Amand, Dupont, Felen

excusés :

Mlle Labarre - Mme Ferrand

Messieurs Pavet et Millot

La séance est ouverte à 17 heures.

M. Campard fait connaître qu'à la suite du voeu émis lors de la séance du 6 Mai 1933, relativement aux Cantines scolaires, il a fait une démarche auprès de l'Administration Municipale. M. Richard, adjoint au maire, chargé de l'Instruction Publique, estimant que cette question n'était pas de son ressort, M. Campard s'est adressé à l'Inspection Académique. Cette dernière a répondu que les cantines scolaires relevant exclusivement des municipalités, elle ne pouvait intervenir dans la question.

Ensuite, il est rendu compte des visites d'écoles, les rapports établis peuvent se résumer ainsi :

M. et Mme Amand

École Leroy-Petit - Le Fréau couvert a besoin d'une nouvelle couche de bitume, ainsi que la cour de récréation d'où émergent quelques cailloux dangereux pour les ébats des enfants. M. le Directeur serait heureux que cette réfection fût faite pendant les prochaines grandes vacances.

École Marcel Buquet - L'installation de l'éclairage électrique serait tout à fait souhaitable. Le tuyautage ancien des appareils en service occasionne une déperdition de gaz (notamment en fumée Jasse) très préjudiciable à la santé des élèves et de leur maîtresse.

L'augmentation du nombre des cabinets d'aisance s'impose, il y en a actuellement six, ce qui, de toute évidence, est insuffisant pour 400 élèves.

Les couloirs et les classes auraient besoin d'être repeints.

La cantine qui fonctionne à souhait, 80 repas y sont servis chaque jour, est d'une exquise vérité incommode et son agrandissement est nécessaire.

M. Dupont

École Franklin - La cour de récréation a besoin de galets, un égout fonctionne mal et demande à être réparé immédiatement.

École Sevigné - Mme Burnel directrice remercie la Délégation Cantonale de son intervention qui a réussi à obtenir de la Municipalité la réfection du Fréau.

Écoles filles rue Binet - Filles et Garçons
rien à signaler